

Les enseignements du choix de la semaine de 4 jours à l'école à Cherbourg

Benoît Martin

3 minutes

8,31% de participation : est-ce un bon score?

Ce vote ouvert à l'ensemble de la population cherbourgeoise ainsi qu'aux habitants de quelques communes voisines sous convention avec Cherbourg-en-Cotentin pour l'accueil des enfants dans les écoles n'a **mobilisé que 4939 votants**. Cela représente 8,31% du corps électoral. Cela peut paraître peu mais du côté de la mairie, on parle d'un succès. **"Au delà de 5% de participation dans une consultation citoyenne, tous les chercheurs estiment que ce type de scrutin est une réussite"**, souligne l'adjoint en charge de la participation citoyenne, Nourredine Bousselmane. La mairie évoque le cas de Besançon, seule autre ville à avoir consulté la population de la même manière sur le sujet des rythmes scolaires avec un résultat de seulement 3,73% de votants.

La semaine de 4 jours est-elle désormais actée?

Pas encore. La promesse électorale de l'équipe municipale, c'était de laisser la population voter sur ce dossier et de porter ensuite le résultat de ce vote devant le conseil municipal. **C'est donc le 15 décembre prochain, en conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin que la proposition de repasser à 4 jours d'école par semaine sera soumise** au vote des conseillers municipaux, défendue par les élus de la majorité.

Quelles solutions pour la prise en charge des écoliers le mercredi matin?

Le maire de Cherbourg-en-Cotentin rappelle que dans de nombreuses villes où le choix a été fait de repasser à 4 jours d'école par semaine, les municipalités n'ont rien prévu en terme d'encadrement des enfants le mercredi matin. **"C'est une possibilité à Cherbourg"**, ajoute le maire Benoît Arrivé, avant de préciser : **"le projet pédagogique va maintenant être travaillé en concertation avec les enseignants, les parents et les associations pour**

conserver une prise en charge globale de l'enfant de qualité et dans une ville comme Cherbourg-en-Cotentin, il paraît difficile de ne pas proposer un accueil pour les enfants le mercredi matin."

Y aura-t-il d'autres consultations citoyennes?

"On ne peut plus diriger une ville comme Cherbourg-en-Cotentin sans associer la population aux décisions", indique le maire Benoît Arrivé. "Nous avons investi pour nous doter des outils permettant de mener à bien ces opérations de votes à l'occasion de consultations citoyennes, et nous aurons l'occasion de redonner la parole aux Cherbourgeois. Je ne sais pas encore sur quel sujet, mais on peut imaginer faire voter les citoyens pour trancher par exemple entre deux projets architecturaux pour un bâtiment."